

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du quatorze mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 14 mars 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Jean Jacques VAISSIER
Raymonde THESSANDIER
Jacques SERRAT
Béatrice CARTAYRADE
Michel PAPON
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Cyrille ROLLIN
Audrey LAFARGE
Andrée BROUSSE
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,
Bruno DUFAYET ayant donné pouvoir à Michel PAPON,
Samuel LEBEAUX ayant donné pouvoir à Gérard VIOLLE
Alain DELASSAT ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE,

Etait excusé :

Julien CHAMBON

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2025-03-20/ 7

Budget Annexe du Lotissement du Val Saint Jean : approbation du compte de gestion 2024

Madame le Maire présente les résultats du compte de gestion du receveur 2024, lesquels sont conformes au compte administratif qui sera présenté ensuite et dont les grandes lignes sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses 20 000,00 €

Recettes 20 000,00 €

Section d'Investissement

Dépenses 0 €

Recettes 20 000,00 €

Soit un résultat d'exercice de 20 000,00 €

Soit avec les résultats cumulés des exercices antérieurs

Section de fonctionnement

Dépenses 20 000,00 €

Recettes 20 000,00 €

Section d'Investissement

Dépenses 51 240,0 €

Recettes 20 000,00 €

Soit un déficit de 31 240,00 €

Le Conseil Municipal,

Ayant ouï le maire en son exposé,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	26	0	0

APPROUVE le compte de gestion 2024 du budget annexe du lotissement du Val Saint Jean.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 20 mars 2025



Le Maire,

Edwige ZANCHI

La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr : **31 MARS 2025**

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

MAURIAC LOT DU VAL SAINT-JEAN
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Claudette LALO
M Arnaud POUZOULET

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 12/03/2024
DU 13/03/2024 AU 14/02/2025

Population 3701
Nomenclature M57 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	9
4 Compte de résultat	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
1 Balance des comptes	28
2 Situation des valeurs inactives	30

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

31 MARS 2025



ID : 015-211501200-20250320-DELB20250320_7-DE

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

31 MARS 2025

ID : 015-211501200-20250320-DELB20250320_7-DE

Exercice 2024

Résultats budgétaires de l'exercice

01800 - MAURIAC LOT DU VAL SAINT-JEAN

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	51 240,00	42 700,00	93 940,00
Titres de recette émis (b)	20 000,00	20 000,00	40 000,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	20 000,00	20 000,00	40 000,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	51 240,00	42 700,00	93 940,00
Mandats émis (f)		20 000,00	20 000,00
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		20 000,00	20 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	20 000,00		20 000,00
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

01800 - MAURIAC LOT DU VAL SAINT-JEAN

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif MAURIAC LOT DU VAL SAINT- JEAN					
Investissement	-51 240,00		20 000,00		-31 240,00
Fonctionnement					
Sous-Total	-51 240,00		20 000,00		-31 240,00
TOTAL II	-51 240,00		20 000,00		-31 240,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-51 240,00		20 000,00		-31 240,00

01800 - MAURIAC LOT DU VAL SAINT-JEAN

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MOISSINAC Jean-Pierre (1013988411-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **MAURIAC LOT DU VAL SAINT-JEAN** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

POUZOULET Arnaud (1000940624-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **20/03/2025** par l'organe délibérant.

ZANCHI EDWIGE (ezanchi3-xt), Maire

A **DDFiP DU CANTAL**, le **17/02/2025**

A **MAURIAC**, le **17/02/2025**

A **MAURIAC**, le **24/03/2025**